

# Protocole sanitaire Novembre 2020

## Collège Jean Rostand CHATENOIS

### Information aux familles

Madame, Monsieur,

Le protocole sanitaire que nous appliquons depuis septembre répond déjà en très grande partie aux exigences de sa mise à jour de novembre 2020.

Les ajouts au protocole de rentrée sont notés en rouge.

**Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.**



**Le lavage des mains** à l'eau et au savon ou par l'utilisation d'une solution hydroalcoolique. Il sera réalisé :

- A l'arrivée au collège
- A l'entrée de chaque salle de cours
- Après être allé aux toilettes
- Avant et après le repas
- Au départ du collège

### Le port du masque

**Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos et en extérieur** : cour de récréation, couloirs, sanitaires et salles de classe.

Les élèves doivent se munir de deux masques par jour et d'un petit sac plastique pour stocker le masque usagé. Il est changé au retour en classe à 13h30.

Il appartient aux familles de fournir des masques à leur enfant. Le collège dispose de quelques masques en cas d'oubli occasionnel.

## **1. Avant de venir au collège**

Les parents s'engagent à **contrôler la température** de leur enfant avant de quitter la maison. En cas de **symptôme ou de fièvre** (38°C ou plus), **l'enfant ne doit pas se rendre au collège**. Il en est de même en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les élèves qui empruntent **les transports en commun** doivent porter un **masque durant le trajet** et suivre le protocole indiqué par le chauffeur.

Les élèves qui viennent à pied, mettent un **masque pour arriver au collège**.

Les élèves doivent se munir de mouchoirs en papier jetables ainsi que d'une petite bouteille d'eau ou une gourde.

## **2. L'arrivée au collège**

Afin d'éviter les regroupements devant le collège :

- la porte est ouverte avant l'arrivée des élèves ;
- les élèves externes arrivent à partir de 7h50 pour laisser le temps aux élèves arrivant en bus d'entrer au collège
- il est demandé aux parents de ne pas accompagner ou venir chercher leur enfant jusqu'au portail.

Un assistant d'éducation accueille les élèves au portail, il vérifie que chaque élève porte un masque et veille à la désinfection des mains.

Les parents qui entrent dans l'établissement doivent obligatoirement porter un masque et se laver les mains. De la solution hydroalcoolique sera mise à disposition. Les parents qui viennent chercher leur enfant à la vie scolaire passent par l'entrée côté parking bus. En cas de rendez-vous avec les enseignants ou avec un personnel de l'administration, les parents entrent au collège par la porte située 10 rue des Curtilles.

## **3. En classe**

**Les élèves se lavent les mains** à l'entrée de chaque salle de classe, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Une pompe de solution hydroalcoolique est à disposition dans chaque salle.

Le **port du masque est obligatoire**. Pendant la classe, les élèves sont invités à respecter en permanence les gestes barrière.

Tout échange de matériel entre élèves est fortement déconseillé ; le cas échéant, une désinfection avec une lingette imbibée avant et après l'échange doit se faire. Le prêt de matériel par les enseignants est quant à lui permis.

Une salle prioritaire est affectée par classe: afin de limiter les déplacements des élèves aux interclasses, chaque classe aura une salle. L'enseignement dans les salles spécialisées est maintenu (Education musicale, Arts plastiques, SVT, Physique et Technologie) Lorsque les cours de langues concernent une classe, les enseignants se déplaceront dans la salle réservée pour la classe. Une autre salle est affectée quand les cours de langues mélangent deux classes.

## **4. Déplacements et récréations**

Les élèves et les personnels portent le masque pendant les temps de déplacement et dans la cour de récréations.

Modification des récréations : deux récréations sont instaurées matin et après midi aux horaires suivants : 9h50-10h00 et 15h15-15h25 pour les 6èmes/ 5èmes, 10h05-10h15 et 15h30-15h40 pour les 4èmes/ 3èmes

Ces modifications des récréations entraînent inévitablement des variations de la durée des cours. La reprise des cours de l'après-midi est avancée de 5 minutes (13h25) La répartition des niveaux de classe sur les récréations est la même que celle retenue pour le passage au restaurant scolaire.

## **5. Le protocole de nettoyage**

Les salles sont aérées avant l'arrivée des élèves, au moment de chaque interclasse et pendant le nettoyage. Elles sont nettoyées et désinfectées une fois par jour.

Les points de contact (interrupteur, poignée de portes et de fenêtre) sont désinfectés deux fois par jour.

Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés deux fois par jour.

Des distributeurs de liquide hydroalcoolique ou des points d'eau avec savon, des kits de désinfection sont disponibles dans les salles de classe, la restauration scolaire, les sanitaires et l'entrée du collège.

## **6. La restauration scolaire :**

Les élèves se lavent les mains avant et après le repas.

Deux services seront organisés à 12h00 et 12h45. Les élèves déjeuneront avec les camarades de leur classe. Une distance d'un mètre sera mise en place entre chaque groupe classe. **Chaque élève mangera chaque jour à la même place.**

Les tables seront nettoyées et désinfectées après chaque service.

## **7. La prise en charge d'un élève malade au collège**

**Ce protocole de prise en charge est porté à la connaissance de tous les personnels**

### **Extrait du protocole :**

Les symptômes évocateurs du COVID-19 sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### **Conduite à tenir :**

**Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie** ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

**Appel sans délai des parents/responsables légaux** pour qu'ils **viennent chercher l'élève** en respectant les gestes barrière.

**Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre** par les parents à savoir : **éviter les contacts** et **consulter le médecin traitant** qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

**Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne** après un temps de latence de quelques heures.

**Poursuite stricte des gestes barrière.**

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone ou sur rendez-vous.

La Principale

V. KLOCK